



COMPTE RENDU

CHS-CT DU 2 MARS 2022

Ce premier CHS-CT de l'année 2022 s'est déroulé de nouveau en présentiel.

Trois sujets principaux à l'ordre du jour :

1. La restitution des conclusions de la psychologue du travail au SDIF de Louviers

Pour mémoire, cette procédure d'appel à un psychologue du travail s'était enclenchée début 2021 à la demande des représentants des personnels siégeant en CHS-CT et faisant suite à une pétition des agents du SDIF.

La restitution de ce jour faisait suite aux réunions de travail de la psychologue avec les cadres et agents du service qui se sont déroulées en fin d'année 2021. Des difficultés ont été recensées et ont fait l'objet de préconisations générales. A charge pour la direction d'impulser, avec le concours du chef de service, des réunions internes afin d'améliorer l'organisation du service. A ce titre, la CGT demande une consultation de tous les agents du service. Étant au cœur du dispositif ils sont les mieux placés pour proposer des améliorations ou des changements. Les représentants des personnels au sein du CHS-CT continuent à être mobilisés sur ce sujet et suivront attentivement les suites données par la direction.

Nous avons fait remarquer à la direction que nombre de problématiques remontées par les agents du SDIF peuvent être élargies à l'ensemble des services du département, le NRP est passé par là...(manque d'emplois, rotation des agents sur de nouvelles missions, formation insuffisante ou incomplète, priorités insuffisamment fléchées, mauvaise organisation des services, manque d'harmonisation des pratiques sur certaines tâches, télétravail, etc.)

2. Présentation du budget 2022

Notre dotation annuelle est de 69025 €. Comme chaque année figure au titre des dépenses :

- les formations « classiques » : habilitations sécurité, les formations liées au travail (gestion du stress, situations professionnelles difficiles)
- l'achat de mobilier et petits équipements bureautiques sur prescription de la médecine du travail
- la prise en charge des travaux concernant l'allée des personnels du site de Vernon (risques avérés de chutes).

- des devis ont été demandés concernant des mises en conformité (sécurité-signalétique-extincteurs) sur les sites de Louviers et les Andelys

3. Présentation des travaux du CFIP de Pont-Audemer

Ces travaux ne sont pas pilotés par la direction locale mais par Bercy (SPIB-2C) pour accueillir le SIE dit « démétropolisé » sur le site au 1^{er} septembre. Le CHS-CT dans son rôle d'acteur de prévention garant de la santé et de la sécurité des personnels doit veiller au respect de la réglementation et des différents process dans le déroulé des travaux d'autant plus lorsqu'il s'agit d'un désamiantage.

La direction nous a fourni l'ensemble des documents relatifs au déroulé des travaux qui s'étaleront sur 9 mois pour se terminer en fin d'année. Le désamiantage qui concernera uniquement le rez-de-chaussée durera quant à lui une quinzaine de jours nécessitant un protocole spécifique et une étanchéité parfaite entre la zone « travaux » et la zone de travail des agents sur site. La CGT est intervenue (voir déclaration liminaire) pour demander bien entendu l'application du code de travail et une inspection des acteurs du CHS-CT pendant les travaux pour vérifier l'application du cahier des charges afin de garantir la sécurité des agents. Si le moindre doute subsiste le personnel sera en droit d'appliquer leur droit de retrait immédiat.

Cela étant, ces travaux vont se réaliser en pleine campagne déclarative IR avec du public au sein de l'établissement. D'autre part, ils vont occasionner des nuisances sonores.

La possibilité de déménager les personnels dans un autre lieu sur Pont- Audemer n'est pas possible selon la direction (pas de bâtiment disponible d'une taille suffisante avec câblage informatique, surcoût d'un loyer non financé par la centrale). Il ne nous est pas possible de vérifier ces propos.

En mars, débiteront les déménagements des services. La taskforce qui travaille à distance pour le SGC des Andelys a vocation à rejoindre les locaux occupés précédemment par les géomètres, et l'antenne SIE sera installée à la place de l'ancien SIP. Le SGC également concerné par les travaux devrait être installé en zone de repli durant le désamiantage de la zone d'archives.

La CGT 27 qui milite depuis de nombreuses années pour un désamiantage de toutes les résidences du département, approuve ses travaux qui règlent une fois pour toute les problèmes, mais elle ne peut que désapprouver qu'il faille attendre l'arrivée d'un service extérieur pour trouver les financements nécessaires.

Nous regrettons aussi que le 1^{er} étage ne soit pas visé par les travaux de désamiantage, et que ces derniers ne soient pas achevés au 1^{er} septembre, date d'installation du SIE relocalisé.